



### COMPTE-RENDU - SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2023

*Présents* : D. MARCETEAU, C. GROS, MP. NICOT, C. DE RIVASSON, V. MONDARY, E. SOL-EVRARD, S. ARCHAMBAULT, JC. GRANET, H. SEEGER, P. MARCETEAU, Y. DELOMPRE, E. MICHIELS

*Absent* : Y. DUGAS

*Secrétaire de séance* : C. DE RIVASSON

#### Approbation du PV de la séance précédente

Adopté à l'unanimité

#### Décision modificative no 1/2023

Il y a lieu d'annuler des titres de recettes et mandats de dépenses sur des exercices antérieurs. Pour cela, il faut approvisionner les comptes 773 avec +8705 € (recettes) et 673 (dépenses) avec 100 € ainsi qu'équilibrer la DM via le 6411 avec 8805 € (dépenses). Le Conseil approuve à l'unanimité.

#### Opération Salle des fêtes - Emprunt

Mme le maire sollicite l'autorisation officielle du Conseil pour constituer le dossier de recours à l'emprunt. Cette proposition de rechercher les meilleures conditions du moment pour un emprunt de 150 000 € est adoptée à l'unanimité.

#### Tarifs cantine scolaire 2023-2024

En harmonie avec les communes du RPI il est proposé d'augmenter les tarifs selon l'évolution du coût de la vie. Actuellement le tarif enfant est de 2,26 €/enfant, il est proposé d'augmenter ce tarif à 2,40 €/enfant et d'augmenter celui des adultes de 4,90 €/personne actuellement à 5,20 €/personne. La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### Redevance d'occupation du domaine public EDF

Tous les ans EDF verse une redevance par les ouvrages des réseaux publics de transport et la distribution de l'électricité. Celle-ci représente cette année, une somme de 234 €. La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### Achat de terrains

Il s'agit de prévoir l'achat, d'une part d'un terrain pour un projet d'aménagement au Barrage et un projet d'extension pour le cimetière (parking) et, d'autre part, une partie des terrains en contre-bas derrière la salle des fêtes. Le conseil est d'accord sur le principe.

#### Vente de maison Rue des Grives

Un acquéreur a fait une offre récente revue à 95 000 € pour un prix fixé à 98 000 €. Il est proposé par la Commission des Finances de fixer un prix final à 96 500 € au lieu de 98 000 €, ce prix n'étant plus ouvert à négociation. Cette proposition est adoptée à 1 abstention, 3 contre et 8 pour.

#### Subventions aux associations

NOM ASSOCIATION	MONTANT	VOTES POUR
CAOF	1420 €	12
Ass Foyer laïque Educ populaire	670 €	11
Société de Chasse	280 €	11
ADIL	109 €	12
Anciens Combattants	170 €	12

Groupe Chorale	140 €	12
Amis de l'Eglise	140 €	12
Club de l'amitié	170 €	12
Bambou de Miallet	440 €	11
Association sportive et culturelle Mialletaise	285 €	11
Assoc. Miallet la Main verte	770 €	12
Amical des Sapeurs-pompiers de La Coquille	100 €	12
Les Amis de la Maison de Retraite La Coquille	100 €	12
Association jumelage	100 €	12
Association sportive collège de La Coquille	100 €	12
Association Foyer Laïque Section école - Voyage Ecole de Miallet	250 €	12
Association Chaloulou – Voyage école de Chalais	450 €	12
Association l'Espoir	100 €	12

Le versement de la subvention 2023 ne sera effectué que sous condition de transmission d'un bilan financier du dernier exercice écoulé. Des modalités simples de demande écrite de subvention interviendront à compter de 2024. Sans cette demande, il ne sera plus attribué de subvention.

### Rapport d'activité de la Communauté de communes

La communauté de communes nous transmet son rapport d'activité de l'année 2022. Il doit être validé en conseil. Certains élus questionnent les raisons de cette demande d'approbation d'un rapport déjà validé par la Communauté et relèvent quelques petites erreurs. Le conseil vote 7 abstentions, 0 contre et 5 pour.

### Remplacement en commissions CCPL

Il est proposé de remplacer Loïc Piveteau, démissionnaire, aux commissions de la Communauté de communes. Il est décidé de ne pas le remplacer au SMD3 et d'attribuer le siège de titulaire à D. Marceteau pour la Commission Santé. Le conseil vote 5 abstentions, 0 contre et 7 pour.

### Motion Projet France Travail

Le projet France Travail serait un rassemblement de Pôle Emploi et de la Mission Locale. Cette dernière souhaite garder son autonomie et son appellation en demandant aux communes leur soutien en signant une motion de soutien. Le Conseil approuve à l'unanimité.

### Informations diverses

- La Commission Communication a mis à jour le *flyer pour faire connaître tous les commerçants de la commune et le marché*. Il sera distribué chez les hébergeurs notamment (gîtes, campings).
- *Projet Habitat partagé* : Des ateliers gratuits sur l'habitat et le bien vieillir (santé, hygiène) seront ouverts aux plus de 55 ans intéressés. Ils débuteront le 29 septembre.
- *Projet d'installation d'un pylône pour couvrir mieux certaines zones aujourd'hui blanches*. Il a été demandé l'étude des deux scénarii : nouvelle implantation sur le site du Barrage (proposition du Conseil départemental) et rehaussé du pylône existant route des Essarts (proposition de la commune).
- Les préfectures sollicitent les communes pour un *zonage des énergies renouvelables*.
- *L'îlot numérique de l'Agence postale* est en service. Tout est pris en charge par La Poste sauf les consommables de l'imprimante noir et blanc qui sont à la charge de la Commune (voir dernier Bulletin).
- Les *Restos du Cœur* seront présents à Miallet les jeudis matin à partir de septembre.